Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales

publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 23 (1890)

Artikel: Correspondance; Réponse

Autor: Petavel-Olliff, E. / Vuilleumier, H.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379485

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Le dernier numéro de la Revue de théologie et de philosophie renferme, sur ma brochure intitulée : Les droits et les torts de la papauté, un article qui appelle, me semble-t-il, quelques rectifications.

Si la *Revue* était, comme le journal catholique l'*Univers*, par exemple, inféodée à un dogme, je ne vous demanderais pas l'hospitalité de vos colonnes ¹.

Heureusement la *Revue* n'a aucun parti pris; elle n'existe qu'à titre de tribune où, tour à tour, le pour et le contre sont librement discutés. Je compte donc que vous accueillerez favorablement mes courtes remarques, vu surtout qu'elles portent presque entièrement sur des questions de principes.

Dans votre premier paragraphe, vous parlez des « deux Eglises romaine et protestante; » vous m'accorderez d'entrée que l'expression est inexacte, puisqu'il y a *une* seule Eglise romaine et *plusieurs* Eglises protestantes.

Ensuite, vous dénaturez un peu ma pensée en affirmant qu'à mes yeux la parabole du surintendant vicaire « n'est pas une similitude mais une énigme à résoudre. » Elle me paraît être simultanément l'une et l'autre. Page 3 de la brochure, je parle expressément des « versets de cette similitude. » Je n'ai pas non plus nié qu'elle ne fût « destinée à mettre en relief une vérité de l'ordre moral. » Loin de là, page 41, j'ai déclaré souscrire à l'interprétation morale traditionnelle.

¹ L'Univers du 2 de ce mois a inséré intégralement une lettre que je lui adressais au sujet de la même brochure, mais cette lettre ne relevait que des erreurs matérielles.

Page 405 de la Revue, votre article conteste « comme un détail plus ou moins sujet à caution, » l'identification des deux serviteurs. Tournez le feuillet... et vous verrez, page 403, que vous parlez vous-même, au singulier, « du serviteur que son maître a établi. » Au reste, l'exégèse grammaticale tranche cette question, car le texte évangélique porte « ce mauvais serviteur, » après avoir mentionné « un serviteur fidèle et prudent. » Enfin, vous blâmez « une substitution arbitraire de la surintendance au surintendant à propos de la dichotomie du verset 51. » Cette substitution est cependant autorisée par l'analogie du langage biblique. Ainsi que je le faisais remarquer, dans le livre de Daniel, les quatre grands animaux sont quatre grands rois ou quatre grands royaumes ¹; ce qui est dit des rois se rapporte aux royaumes. Il y a bien substitution.

Mais j'ai hâte d'en venir à la définition que vous donnez de l'exégèse, définition qui me paraît rester incomplète en excluant toutes les applications d'une parabole, à l'exception de « l'application morale personnelle. » Une parabole, dites-vous, « aboutit toujours, explicitement ou implicitement, à un vous de même. »

Prenons, si vous le voulez, les deux paraboles jumelles du grain de moutarde et du levain; je me demande comment vous en dégagerez un vous de même.

La formule que vous proposez vient se briser, semble-t-il, contre ces deux similitudes, où l'application morale personnelle que vous dites être « le seul sens possible » paraît impossible. Ce sont là, n'est-ce pas? de simples prophéties; elles annoncent les développements historiques d'une Eglise qui n'était qu'à l'état de germe au moment où elles furent prononcées.

Si vous m'accordez ce point, je vous demanderai pourquoi telle autre parabole ne serait pas également prophétique.

Celle de l'esclave vicaire (servus vicarius, Horace, Sat. II, 7, 79) appartient par son contexte à un groupe de « similitudes presque toutes prophétiques. » C'est l'épithète employée par M. E. Stapfer, lequel admet aussi que certaines paraboles peuvent renfermer un « sens caché » et qu'on ne saurait soumettre leur explication à des règles bien rigoureuses ². » Sans prétendre imposer mon explication, je crois pouvoir la faire rentrer dans ce qu'on a appelé l'exégèse théologique. N'est-ce pas à cette branche de l'exégèse qu'il

¹ Daniel VII, 17, 23.

² Encyclopédie des Sciences religieuses au mot Similitudes.

faut rattacher toute application des prophéties à l'histoire, à supposer que la Bible renferme des prophéties?

En analysant ma brochure à un point de vue exclusif, vous avez pris en quelque sorte la lunette par le gros bout. Vous n'avez pas relevé la thèse principale, que la parabole devait introduire, appuyer, ou seulement illustrer, au gré des lecteurs (page 2). Suivant cette thèse, les Eglises protestantes se seraient trompées en voyant dans le pape l'Antichrist. Il est plutôt un serviteur de Jésus-Christ, et il porte le poids des erreurs et des fautes de la dynastie ecclésiastique dont il est le représentant. Bien que plus ou moins égaré, il est donc pour nous un frère, et, à ce titre, il a des droits à notre respect et à notre affection. De cette thèse découlent nos devoirs envers nos frères catholiques romains en général. Peut-être admettrez-vous que le point de vue est soutenable, même en dehors de toute exégèse.

Dans mon avant-propos, j'avais instamment demandé qu'on m'aidât à déterminer la place exacte de la papauté dans le royaume de Dieu. Permettez-moi de vous rappeler ce point capital, ce vœu qui ne laisse pas d'être légitime, et veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Haute-combe, Lausanne, 15 septembre 1890.

E. PETAVEL-OLLIFF.

RÉPONSE

Il ne saurait être question d'examiner à fond toutes les « rectifications » que l'honorable M. Petavel-Olliff nous adresse au moment où cette livraison est prête à sortir de presse. Nous essayerons d'y répondre aussi succinctement que la matière le permet.

Pour ne pas nous exposer de nouveau au reproche de « prendre la lunette par le gros bout, » nous commencerons par la thèse principale que M. Petavel regarde comme « soutenable même en dehors de toute exégèse. » Nous sommes pleinement d'accord avec lui sur la partie négative de cette thèse. Oui, nous reconnaissons avec lui que les Eglises protestantes ont eu tort d'identifier le pape avec l'Antichrist, tout en nous permettant de rappeler que cette identification remonte bien au delà de nos Réformateurs et que, au dire de M. Petavel lui-même (page 34, note 1 de son opuscule) « sans

être l'Antichrist, les papes ont pu être, à certains égards, les précurseurs de ce personnage. » Mais l'accord, nous avons le regret de le constater, n'est plus aussi parfait dès qu'il s'agit de la partie positive: « Le pape est un serviteur de Jésus-Christ... » « Bien que plus ou moins égaré, il est donc pour nous un frère. » — Le pape! Quel pape, je vous prie? Le pape in abstracto? Tout pape quelconque? Alexandre VI aussi bien qu'Adrien VI? Même ceux qui ont été, à certains égards, les précurseurs de l'Antichrist? -Si quelqu'un n'a pas *l'esprit* de Christ, il ne lui appartient pas. Il ne saurait donc être son serviteur (combien moins son vicaire!). Sera-t-il pour moi un frère? En Adam, assurément. Mais en Christ?... Nous avouons être trop bon protestant pour pouvoir faire ainsi abstraction de l'individualité des divers représentants de cette « dynastie ecclésiastique. » C'est dire que les devoirs des protestants envers leurs frères catholiques-romains en général reposeraient, à nos yeux, sur un fondement d'une solidité assez suspecte s'ils devaient « découler de cette thèse. »

Quant à aider M. Petavel, comme il le demande instamment, à « déterminer la place exacte de la papauté dans le royaume de Dieu, » sur ce point, qui est pour lui « capital, » nous devons renoncer des l'abord à l'espoir de le satisfaire. Il est bien à craindre qu'ici le désaccord ne devienne décidément flagrant. Ce qu'aurait pu, ce que pourrait être pour le royaume de Dieu une papauté idéale, organe vraiment fidèle de cet Esprit qui est le seul « vicaire » autorisé de notre Prince et Sauveur, qui pourrait le dire? En peut-on seulement concevoir l'idée? Pour ce qui est de la papauté historique, telle qu'elle s'est développée à travers les siècles jusqu'à nos jours, de la papauté romaine avec ses prétentions, sans même parler de ses désordres, nous ne saurions y voir, quant à nous, qu'une caricature, pour ne pas dire une parodie de la royauté spirituelle de Christ. Notre respectable contradicteur, lui, envisage l'établissement du pouvoir temporel des papes « comme un type et comme un prélude de l'établissement final du royaume de Jésus-Christ sur la terre, établissement qui doit coïncider avec l'époque de son retour » (page 19.) Il y a là une philosophie de l'histoire à laquelle nous ne sommes pas de force à nous élever.

Il est temps de passer aux autres points touchés par M. Petavel.

Nous ne nous arrêterons pas au reproche qu'il nous fait d'avoir parlé des » deux Eglises romaine et protestante. » Sur ce point

nous passons condamnation. L'expression est inexacte, puisqu'il y a plusieurs Eglises protestantes. Ce qui n'empêche pas que, vis-à-vis de l'Eglise de Rome, la pluralité des Eglises évangéliques constitue une unité qui, pour n'être pas extérieure et compacte, n'en est pas moins réelle.

Venons-en aux remarques qui concernent la parabole destinée, dans la pensée de M. Petavel, à « introduire, appuyer ou seulement illustrer, au gré des lecteurs, » la thèse principale. Dans les quelques pages que nous avons récemment consacrées à ses Droits et torts de la Papauté, la discussion de ce texte biblique (Mat: XXIV, 45-51) occupe une place qui lui paraît disproportionnée. Mais on voudra bien considérer à notre décharge, d'abord, que dans le travail de M. Petavel lui-même l'interprétation de cette parabole occupe de beaucoup la plus large place (si l'on met à part l'Appendice), et ensuite, que des questions générales de principe et de méthode étaient en jeu. Nous voyions dans l'herméneutique pratiquée par M. Petavel un retour fâcheux à des procédés d'exégèse qui ouvrent le champ aux fantaisies les plus ingénieuses sans doute, mais aussi les plus subjectives, et dans l'usage auquel il faisait servir l'interprétation ainsi obtenue, un emploi abusif de la Parole de Dieu renfermée dans l'Ecriture Sainte. Les remarques et rectifications qu'on vient de lire ne sont pas de nature à nous faire revenir de cette impression et rétracter ce jugement.

Si nous avons « un peu dénaturé la pensée » de l'auteur en affirmant qu'à ses yeux la parabole du « surintendant-vicaire » n'est pas une similitude, mais une énigme à résoudre, nous lui en faisons nos excuses; mais il était facile de s'y méprendre. Il déclare nettement aujourd'hui qu'elle lui paraît être simultanément l'une et l'autre. Ainsi cette parabole (autrement dit, cette similitude) est à la fois une similitude et une énigme. Le même texte sert d'une part de comparaison, ne pouvant avoir pour but que de mettre en pleine lumière la vérité ou le devoir que Jésus, d'après le contexte, avait grandement à cœur de faire bien comprendre à ses disciples à ce moment-là, savoir : la nécessité pour eux de se tenir toujours prêts vu l'incertitude du jour et de l'heure de son retour pour le jugement, et, à cet effet, le devoir: 1° de veiller comme le père de famille (Mat. XXIV, 43); 2° de s'acquitter exactement et sans retâche, comme le serviteur fidèle et bien avisé, de la tâche qui leur sera confiée à chacun d'eux (v. 45-51); 3° de faire leurs préparatifs, de prendre leurs mesures à temps, comme les vierges

sages, afin qu'en cas d'assoupissement causé par une attente prolongée, ils ne soient pas pris au dépourvu (XXV, 1-12). — D'autre part, et en même temps, ce texte serait un discours « énigmatique » ayant lui-même besoin d'être déchiffré; un « mystère, » impénétrable à ces pauvres disciples qu'il s'agissait précisément d'instruire et qui en avaient si grand besoin; une allégorie en un mot, dont l'artifice aurait consisté à cacher, à dissimuler sous les mêmes images un autre sens tout différent et absolument étranger au contexte. Une même image peut donc être à la fois si claire et si obscure, si parfaitement transparente et si opaque ?... Bref, nous voilà ramenés à la vieille théorie du double sens, à cette théorie si énergiquement et à si juste titre rejetée par les meilleurs exégètes anciens et modernes. Il suffit, pensons-nous, de constater le fait A chacun d'en tirer les conclusions que lui dictera sa conscience exégétique.

Nous dirons la même chose au sujet d'une autre théorie herméneutique que M. Petavel invoque un peu plus loin pour justifier la « substitution arbitraire » qu'il a cru devoir faire au v. 51, de la surintendance au surintendant. Le maître, lisons-nous dans ce verset, διχοτομήσει αὐτόν, ce qui, quoi qu'on en ait dit, ne signifie pas autre chose que: « il le coupera ou le sciera en deux, » supplice équivalant à l'écartèlement. « Et ainsi, continue le texte, il lui assignera son lot avec les hypocrites » (ses pareils), savoir dans la géhenne; « là seront les pleurs et le grincement des dents. » — Au nom de l'analogie du langage biblique, M. Petavel prétend que ce qui sera coupé en deux (il traduit par « démembré »), ce n'est pas le « serviteur-chef, » le « surintendant-vicaire, » comme il l'appelle ailleurs, mais sa surintendance; ce qui reviendrait à dire que la moitié de ses subordonnés lui seront enlevés. Et cela parce que dans Dan. VII, 17 et 23 par exemple, à propos de l'explication de la vision symbolique des quatre animaux, les rois alternent avec leurs monarchies. — Pour une raison analogue l'adverbe ἐκεῖ, dans la dernière partie du même verset, ne signifierait pas là, mais alors. L'adverbe hébreu correspondant, shâm, n'a-t-il pas ce sens-là dans certains passages de l'Ancien Testament (p. 28)? Pareillement, quelques versets plus haut, v. 47, quand il est dit que le maître établira le serviteur fidèle sur tous ses biens, rien n'empêche d'admettre qu'il ne s'agit en fait que d'une partie de ses biens. En effet, « dans l'Ecriture le mot tous a souvent un sens bien relatif » (suit une dizaine de passages des deux Testaments, où tous « ne désigne

qu'une pluralité ou même seulement un nombre restreint, » p. 21. note 1.) - A ce taux-là, que devient l'exégèse biblique? Tout ne finira-t-il pas par pouvoir signifier tout? N'est-ce pas au nom dece « principe » qu'on a prétendu que, dans la parabole du levain, le levain devait désigner un agent d'impureté ou de corruption? Assurément. abusus non tollit' usum. En soi, le principe de l'analogie est on ne peut plus légitime. Tout dépend de la « manière de s'en servir. » Ainsi, sans aller bien loin, c'est en vertu même de ce principe que nous revendiquerons pour mais son sens habituel de la. Pourquoi? parce que dans les textes parallèles de notre évangile il a et ne peut avoir que ce sens-là (Mat. VIII, 12; XIII, 42, 50; XXII, 13) et que nous partons de l'idée qu'un auteur doit être le plus sûr interprète de son propre langage. Mais l'abus commence lorsque, sans que rien dans le texte l'indique ou le demande, on détourne un mot de son sens propre et naturel, pour le prendre dans une acception qu'il veut avoir, sous prétexte que dans tel autre livre de la Bible. ordinairement dans un contexte tout différent, on rencontre une métonymie semblable. Cette application abusive du principe ne serait-elle pas en rapport avec la théorie du double sens? Ce qui étonne, c'est de la voir encore pratiquée même par des théologiens ayant rompu ave : l'ancien dogme de l'inspiration littérale, qui seul l'explique s'il ne peut la justifier.

Une autre remarque de M. Petavel porte sur une contradiction que nous aurions à nous reprocher. Entre autres détails d'exégèse plus ou moins contestables (il eût mieux valu peut-être ne pas les traiter de détails), nous avions cru devoir signaler « l'identification des deux serviteurs, » par où nous entendions l'affirmation, malheureuse à notre sens, que dans les deux parties de la parabole il s'agissait d'un seul et même serviteur, bon d'abord, devenu mauvais ensuite. « Tournez, dit M. Petavel en nous rétorquant agréablement certain tour de phrase de notre article, tournez le feuillet.... et vous verrez p. 403, que vous parlez vous-même, au singulier, du serviteur que son maître a établi. » — Il ne sera pas difficile, croyons-nous, de montrer qu'il n'y a de contradiction qu'en apparence, et que cette apparence de contradiction tient à la nature même et à l'esprit de la parabole dont il est ici question.

Pour la bien entendre, cette parabole, nous ne pensons pas qu'il suffise, comme le fait M. Petavel, de mettre le doigt sur le mot exervos du verset 48 et de dire: L'exègèse grammaticale tranche la

question (celle de savoir s'il s'agit dans toute la parabole d'un seul et même personnage); car le texte évangélique porte « ce mauvais serviteur, » après avoir mentionné « un serviteur fidèle et prudent. » Nous pourrions, à notre tour, mettre au même verset le doigt sur le mot xaxós et dire: Puisqu'il a été parlé jusque-là d'un serviteur fidèle et prudent, ne faudrait-il pas, pour marquer l'identité personnelle entre lui et le serviteur mauvais dont il va être parlé dans le reste de la parabole, que le texte portât : « Mais si ce bon serviteur-là se met ensuite à dire en son cœur: Mon maître tarde, » etc.? Pourquoi n'y a-t-il pas ἀγαθός? Comment, dans l'hypothèse de l'identité, expliquer ce κακός à côté de ἐκεῖνος? — Mais la question ne se laisse pas trancher ainsi d'un mot. Certes, l'exégèse grammaticale, à laquelle en appelle M. Petavel, est une excellente chose, une chose essentielle. A une condition pourtant: c'est qu'elle ne se sépare jamais de l'exégèse logique; à la condition, en d'autres termes, que l'interprète ne se cramponne pas à un ou deux mots isolés, mais qu'il tienne compte, et grand compte, de leur entourage, de la chaîne dont ils ne sont que des anneaux; qu'il ne perde pas de vue l'ensemble, qu'il se souvienne en outre que, par suite de la tournure rhétorique qu'un auteur donne à sa pensée, il se peut que les éléments du discours ne se présentent pas toujours dans l'ordre et sous la forme précise qu'exigerait une logique purement formelle. Il faut donc que le tout et la partie s'éclairent et se commentent réciproquement, que l'analyse et la synthèse se donnent la main. Ce n'est souvent que de l'idée qui ressort de l'ensemble du morceau ainsi que de son contexte, que la signification et la fonction de tel de ses éléments, le rapport entre ses différentes parties, reçoivent toute leur lumière. Tout cela M. Petavel le sait aussi bien que nous. S'en est-il souvenu en faisant l'exégèse de notre parabole, et spécialement en déterminant le sens et la portée du fameux exervos? C'est ce dont il est permis de douter.

Il ne faut pas que la forme, la structure littéraire de la parabole que nous discutons: entrée en matière interrogative, apparente anacoluthe du v. 46, etc. nous fasse prendre le change sur le fond, sur le sens et le but de l'instruction que le Sauveur voulait donner aux siens. Désirant, par un nouveau « rapprochement, » une nouvelle comparaison, leur inculquer combien, vu l'incertitude du moment de sa parousie, il était nécessaire qu'ils se tinssent toujours prêts, afin d'être trouvés fidèles, que fait Jésus? Il suppose le cas d'un maître qui a assigné à un de ses serviteurs un poste de confiance

l'établissant sur le personnel de sa maison avec charge de donner à chacun, au moment voulu, la nourriture qui lui revient. -Dans cette situation, que fera le serviteur? Deux possibilités se présentent. En stricte logique, les deux cas possibles avec leurs conséquences devraient se coordonner sous forme disjonctive : ou bien le serviteur est sidèle et bien avisé; dans ce cas, de sa part, accomplissement ponctuel et constant de la tâche prescrite, et du côté du maître à son retour, généreuse récompense de la fidélité éprouvée; — ou bien le serviteur est mauvais (hypocrite, comp. v. 51); dans ce cas, infidélité, relâchement, dissipation, le malheureux spéculant imprudemment sur le retard que subit le retour de son maître; mais aussi, au retour inopiné de celui-ci, peine d'autant plus exemplaire que la position était plus honorable et l'abus de confiance plus criant. - Au lieu de cela, le premier cas est introduit vivement sous forme interrogative: « Quel est donc le serviteur fidèle en même temps que bien avisé? » avec la réponse sous forme de macarisme: « Heureux ce serviteur-là, que le maître trouvera occupé à faire son devoir. » L'autre cas est opposé au premier sous forme hypothétique (ἐἀν δέ): « Supposé au contraire le cas que le dit serviteur (ἐκεῖνος), — non pas le serviteur qui se montre fidèle et bien avisé en faisant son devoir, mais le serviteur placé par son maître dans la situation indiquée, revêtu de la charge de confiance que l'on sait; — supposé que ce serviteur, aussi infidèle que malavisé, et hypocrite par-dessus le marché, en un mot mauvais, se mette à dire en son cœur... » et la suite.

Ici encore, nous laissons au lecteur guidé par son sens exégétique le soin de prononcer. S'agit-il, comme nous le croyons, d'une alternative, de deux cas qui font pendant ou plutôt contraste, de deux lignes de conduite et partant de deux destinées opposées? Ou bien, comme le pense M. Petavel, Jésus voulait-il parler de deux phases successives d'une seule et même carrière? — Ceux qui se prononceront dans le premier sens reconnaîtront du même coup que, sans nous contradire, nous pouvions parler au singulier du serviteur que son maître a établi sur ses domestiques, tout en contestant que dans les deux parties de la parabole il s'agisse d'un seul et même individu.

Reste la définition de l'exégèse des paraboles. La définition que nous en avions donnée resterait, au dire de M. Petavel, incomplète parce qu'elle exclut toutes les «applications » d'une parabole à

l'exception de « l'application morale personnelle. » Elle reviendrait à dire que cette application-là est « le seul sens possible » d'une parabole. D'où il résulterait qu'elle vient « se briser contre » certaines paraboles qui sont « de simples prophéties, » et où l'application morale personnelle « paraît impossible. »

C'est à notre tour de faire remarquer que notre pensée a été « un peu (et même un peu beaucoup) dénaturée. » Il faut que nous nous soyons maladroitement exprimé pour avoir pu donner lieu de croire que, selon nous, l'application morale personnelle, le vous de même, est le « seul sens possible » d'une parabole. Ce que nous voulions dire et croyons avoir dit, le voici : la parabole étant, comme l'exprime son nom, un « rapprochement » ou, comme l'indique le terme latin synonyme de similitude, une « comparaison » plus ou moins développée; comparaison destinée à mettre en relief, à illustrer ou à confirmer, par le moyen d'une image ou d'une analogie empruntée à la vie ordinaire ou à la nature, une vérité de l'ordre spirituel, une loi du royaume de Dieu, une obligation religieuse ou morale, - la parabole étant cela et ayant ce but, l'office de l'exégète consiste à dégager clairement et nettement de son enveloppe imagée la vérité, le devoir, la loi en question ; et cela sans se laisser distraire par tel ou tel détail isolé, mais en ramenant, en faisant converger tous les traits particuliers de la similitude à l'idée centrale et dominante qu'elle a pour but de mettre en lumière. L'exégète a-t-il fait cela, disions-nous, a-t-il ainsi déterminé le sens, le seul possible, d'une parabole, son office en tant qu'exégète est rempli. Il n'a pas à se mettre en quête d'un prétendu second sens, sens « profond, » « caché, » allégorique etc., car une parabole n'a qu'un sens. S'il le fait néanmoins, c'est qu'il n'est plus exégète. Le travail auquel il s'adonne n'est plus de l'exégèse, il n'explique plus son texte, il n'en fait plus sortir ce qui y est impliqué. C'est de l'eïségèse qu'il pratique, il se livre à l'importation, pardonnez à ma franchise: il fait une sorte de contrebande.

Mais les applications? — Entendons-nous bien sur le sens de ce mot afin de prévenir toute confusion. Si vous appelez application ce qui est en réalité un second sens, une interprétation allégorique ou soi-disant prophétique de la parabole, alors on peut parler d'applications au pluriel. Il y en a en effet autant de possibles qu'il y aura d'individus se livrant à ce genre d'interprétation. Mais ces applications-là, ces interprétations subjectives, obtenues à l'aide de « l'analogie du langage biblique, » tombent, à nos yeux du moins, sous le

coup de ce que nous disions tout à l'heure du « second sens. » -D'application au sens propre du mot, d'application non seulement possible, mais nécessaire; non pas subjective, c'est-à-dire arbitraire, mais objective, c'est-à-dire inhérente à l'objet; appartenant non pas au domaine intellectuel, mais au domaine moral; étant du ressort non de l'imagination servie par une érudition philologique et historique plus ou moins brillante, mais du ressort de la conscience religieuse, — d'application dans ce sens-là, il n'y en a, il ne peut y en avoir que d'une sorte. C'est celle qui était et qui est voulue par l'auteur de la parabole; celle à laquelle aboutit la parabole expliquée dans son sens simple et naturel et conformément à l'intention non pas « cachée, » mais manifeste, de son auteur. C'est cette « application morale personnelle » dont nous disions que, découlant du « seul sens possible » d'une parabole, « elle s'impose d'elle-même à l'entendement et à la conscience du lecteur ayant des yeux pour voir et des oreilles pour ouïr. . C'est la distinction essentielle entre ces deux genres d'application, le propre et l'impropre, que nous avions essayé de marquer en nous servant de cette expression préquante: que la parabole, destinée à mettre en lumière une certaine leçon religieuse et morale, « aboutit toujours explicitement ou implicitement, à un vous de même 1, » et non pas, comme ce serait le cas d'une allégorie, à un : « ce qu'il faut entendre en ce sens que, » « ce qui peut signifier que, » en un mot à un c'est-à-dire.

Mais les paraboles qui sont « de simples prophéties, » comme les similitudes jumelles du grain de moutarde et du levain? Que devient, avec ces paraboles-là, l'application morale personnelle? Et du moment qu'il y a de semblables paraboles, purement prophétiques, pourquoi telle, autre parabole ne serait-elle pas également prophétique? — Nous pourrions poser ici une question préalable, celle de savoir s'il y a dans la Bible une prophétie, une seule, sans application morale explicite ou implicite, et d'une manière plus générale, quel est en dernière analyse le but de toute prophétie? A moins de confondre prophétie et prédiction, de placer le centre de gravité de la prophétie dans l'annonce des choses futures, de la considérer comme une histoire anticipée, nous ne voyons pas la possibilité de la séparer de « l'application morale. » Mais ve-

¹ Implicitement, exemple: notre parabole. Explicitement, exemple: celle qui précède et celle qui suit; voy. Mat. XXIV, 44: « Eh bien! vous aussi, soyez prêts. » XXV, 13: « Donc, veillez, etc. »

nons-en aux deux paraboles qu'on nous objecte et contre lesquelles, dit M. Petavel, notre définition irait se briser.

A cet égard, hélas! comme à d'autres, nous avons le regret d'être d'une opinion biendifférente de la sienne. Ces paraboles, jumelles en effet, ne sont pas « de simples prophéties. » Elles avaient pour but d'imprimer au cœur des auditeurs de Jésus cette grande leçon relative au royaume de Dieu, que, malgré ses infimes commencements et la chétive apparence sous laquelle il a fait son entrée dans le monde, il n'en porte pas moins en lui une puissance étonnante, irrésistible, déployant peu à peu mais sûrement ses effets : puissance d'expansion qui le rend capable de s'étendre non seulement sur tout le peuple juif, mais à toutes les nations; puissance de pénétration et de transformation en vertu de laquelle il est non moins propre à exercer une action régénératrice sur tout le peuple et même sur la masse entière de l'humanité. Et cet enseignement n'aurait pas de but pratique? Il n'en découlerait pas une application morale, aux premiers auditeurs de Jésus d'abord, et après eux à ses disciples de tous les temps? Cette vérité ne serait pas faite pour leur inspirer, à eux aussi, en dépit des apparences les plus défavorables, les plus contraires, cette foi victorieuse du monde qui remplissait le cœur de leur Maître? pour leur communiquer sa ferme et joyeuse confiance en cette vertu immanente, cette force inépuisable, invincible du royaume de Dieu? Et leur conscience ne leur dirait pas qu'ils ont, eux personnellement, en tant que « fils du royaume, » à devenir de plus en plus dans le « monde » où ils vivent, dans la masse à laquelle ils se trouvent mêlés, les agents de cette force d'expansion et de transformation, après en avoir éprouvé en euxmêmes les salutaires effets? Comment, je vous le demande, pourrions-nous prêcher et catéchiser sur ces admirables paraboles s'il était vrai qu'une application morale aux auditeurs « paraît impossible? » si une telle application ne leur était pas au contraire essentielle comme à toute parabole?

Après cela, qu'une promesse soit liée à la vérité illustrée par ces similitudes, qu'une prophétie y soit impliquée on plutôt en ressorte, nous serons le dernier à le contester. Mais quelle sorte de prophétie? » Là est toute la question. En premier lieu, il s'agit d'une prophétie relative au royaume de Dieu et non à « l'Eglise, » ce qui est assez différent; combien moins à telle ou telle église, à telle ou telle institution ecclésiastique (la papauté par exemple)! Ensuite, c'est une prophétie qui s'en tient aux grandes lignes, aux principes fonda-

mentaux, aux destinées générales de ce royaume; une prophétie nous laissant entrevoir par exemple (comme c'est le cas dans nos paraboles jumelles), la réalisation finale du règne de Dieu dans le monde, par opposition à ses petits et faibles commencements; mais non pas une prédiction détaillée des « développements historiques » de l'Eglise, comme qui dirait un « canevas » de l'histoire ecclésiastique, de saint Pierre à nos jours en passant par la conversion de Constantin et le schisme de Luther. Enfin, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins instructif, une prophétie qui ressort nécessairement du texte, qui fait partie de son sens simple et naturel, sans aucun recours à un second sens, à telle ou telle transcription allégorique; prophétie par conséquent saisissable et intelligible déjà pour les auditeurs contemporains de Jésus, comme elle l'est encore aujourd'hui pour les enfants de nos écoles du dimanche; et non une « énigme » dont personne, pendant des siècles, ne devait pénètrer le « mystère, » ni même discerner ou simplement soupçonner l'intention « prophétique. »

Ainsi, dans l'acception et dans les limites que nous venons de déterminer sommairement d'après le double type fourni par M. Petavel en personne, oui certainement il y a des paraboles prophétiques. Le nier, ce serait nier la clarté du jour. Seulement, nous ne voyons pas en quoi ce fait constitue un écueil contre lequel notre définition (bien comprise) de l'exégèse des paraboles viendrait se briser. Et nous ne voyons pas davantage ce que ces paraboles-là, qui sont prophétiques en soi, ont de commun avec les paraboles dites prophétiques que l'on obtient au moyen des procédés d'allégorisation que M. Petavel nous a montrés à l'œuvre dans son étude à bien des égards si intéressante sur la similitude de l'esclave vicaire.

Au reste, notre correspondant finit par concéder indirectement que son « explication » n'est pas de l'exégèse au sens propre et ordinaire du mot. « Je crois, dit-il, pouvoir la faire rentrer dans ce qu'on a appelé l'exégèse théologique. » Nous nous souvenons en effet d'avoir entendu parler d'une exégèse de ce nom, sans jamais parvenir à nous représenter bien nettement la chose à laquelle ce nom est censé répondre. Et il est permis de croire que tous ceux qui emploient ce terme équivoque ne l'entendent pas non plus exactement de la même façon. L'exègèse théologique?... Y aurait-il donc une exégèse théologique spéciale, en quelque sorte ésotéri-

que, à côté de l'exégèse que le commun des mortels a coutume de pratiquer en suivant les règles de toute bonne herméneutique? Supposez un interprète qui s'est donné loyalement la peine de comprendre un texte biblique. Il a fait un usage consciencieux de tous les moyens à sa disposition pour en acquérir la pleine et saine intelligence et se mettre en état de le rendre non moins intelligible à ceux qu'il désire instruire. Cet interprètre ne sera-t-il pas en droit de se demander: « Que me manque-t-il donc encore? Que me reste-t-il à faire pour qu'on veuille bien reconnaître à mon exégèse la qualification de théologique? » Comme lui nous sommes à nous poser cette question: Que veut-on de plus?

Serait-ce, comme on pourrait l'exiger d'un théologien catholique, qu'il conforme son exégèse à la tradition dogmatique de l'Eglise? ou bien, comme les commentateurs protestants ne l'ont fait que trop souvent et trop longtemps, qu'il en accommode les résultats aux interprétations consacrées par les livres symboliques et les docteurs réputés orthodoxes? Nous croyons connaître suffisamment M. Petavel-Olliff pour savoir qu'il ne protesterait pas moins énergiquement que nous contre cette prétention de mettre l'exégèse sous tutelle. — Ou bien, par opposition à une interprétation exclusivement philologique du texte sacré, faut-il entendre ce terme d'exégèse « théologique » dans le sens d'une exégèse qui entrerait dans l'esprit du texte biblique, d'une exégèse où l'intérêt littéraire et historique ne serait pas en état de divorce d'avec l'idée, disons plutôt d'avec la conscience religieuse? C'est bien là, si nous ne faisons erreur, le sens dans lequel certains auteurs ont tout d'abord employé le terme en question. Mais qui ne voit que ce qu'on avait en vue en forgeant ce terme technique est déjà compris dans les conditions à remplir par tout exégète qui respecte son texte et connatt les devoirs de sa profession?

Comment voulez-vous, en effet, qu'un théologien qui entreprend d'interpréter un texte biblique comprenne son auteur — ce qui s'appelle comprendre — s'il n'apporte à ce travail que les connaissances philologiques et historiques (ou « réales ») indispensables? N'est-il pas de toute évidence (nous avons déjà eu l'occasion de toucher ce point) qu'il doit remplir certaines conditions psychologiques sans lesquelles il n'y a pas de vraie interprétation possible, pas plus en théologie qu'en tout autre domaine? Par ces conditions nous entendons non seulement qu'il ait de la logique dans l'esprit et qu'il soit doué de tact exégétique, mais qu'entre lui et le texte

qu'il prétend expliquer, il existe une affinité spirituelle lui permettant d'entrer dans les vues de son auteur, de saisir ses intentions, de se mettre à l'unisson de sa pensée et de ses sentiments. Mais ces diverses opérations de l'esprit ne s'exercent pas séparément; c'est de leur concours harmonique que naît la bonne exégèse. Cela étant, quelle place reste-t-il, dans les cadres de l'herméneutique biblique, pour une exégèse théologique distincte? Et une fois que la chose n'a plus d'existence à part, le nom n'a-t-il pas du même coup perdu sa raison d'être? On pleurera d'autant moins sa disparition qu'il était impropre et prêtait à l'équivoque. — Quant à « l'application de la prophétie à l'histoire, » que M. Petavel voudrait « rattacher à cette branche de l'exégèse, » la branche n'existant pas, il serait difficile d'y rattacher quelque chose. « L'application » en question, telle du moins que M. Petavel l'entend et la pratique, nous persistons à penser qu'elle ne rentre pas dans les attributions de l'exégète. Elle n'aurait pour effet, nous ne craignons pas de le dire, que de discréditer l'exégèse biblique et de la ramener par un détour sous la dépendance de tel ou tel système préconçu.

Notre dernière observation se rapportera à la citation tirée de l'article que M. E. Stapfer a consacré aux similitudes dans l'Encyclopédie des sciences religieuses. « M. Stapfer, nous objecte-t-on, admet aussi que certaines paraboles peuvent renfermer un sens caché, et qu'on ne saurait soumettre leur explication à des règles bien rigoureuses. • — On voudra bien remarquer les mots que nous avons pris la liberté de souligner. Certaines paraboles, dit M. Stapfer, et il est peu probable que la nôtre soit du nombre. D'ailleurs, de ce qu'il existe, dans la rédaction où les évangiles nous sont parvenus, certaines paraboles qui peuvent renfermer un sens caché et dont l'interprétation semble ne pas souffrir une application trop rigoureuse des règles qui président à toute explication, spécialement à l'explication d'un genre de textes déterminé tel que les paraboles, que s'ensuit-il? En conclurons-nous qu'on peut se prévaloir de ce fait exceptionnel, anormal, pour s'affranchir des dites règles à l'égard des autres paraboles, et c'est le grand nombre, où il n'y a pas trace de sens « caché, » des paraboles où le type du genre similitude s'offre à nous dans toute sa pureté, sans le moindre alliage allégorique? N'est-il pas généralement admis au contraire que les textes qui présentent quelque obscurité doivent être

appréciés et expliqués d'après ceux qui sont clairs? — Nous avons certes le plus grand respect pour l'autorité de M. Stapfer en matière d'interprétation du Nouveau Testament. Mais il ne nous en voudra pas sî nous nous résignons plus difficilement qu'il ne paraît le faire lui-même, à admettre qu'il puisse y avoir dans l'Ecriture, en particulier dans les évangiles, certains textes au sujet desquels on en soit réduit à dire « qu'on ne saurait soumettre leur explication à des règles bien rigoureuses. » Nous aimons à penser que, grâce aux progrès incessants des études bibliques, grâce surtout à l'étude toujours plus approfondie des sources de nos évangiles synoptiques et du mode de leur rédaction, le temps viendra où les points obscurs ou douteux qui peuvent subsister encore dans l'herméneutique des paraboles seront éclaircis.

Nous ne poserons pas la plume sans remercier M. Petavel-Olliff de nous avoir fourni l'occasion de nous expliquer sur ces matières mieux que nous n'avions pu le faire dans une courte notice bibliographique. Il voudra bien ne voir dans les proportions qu'a pris cette réponse et dans la chaleur que nous avons mise à soutenir notre point de vue qu'une preuve du sérieux avec lequel nous avons lu son ouvrage et pesé ses observations.

H. VUILLEUMIER.